



**SOCIETE des VETERANS
DES ARMEES de TERRE et de MER
1870 - 1871**



Médaille attribuée le 9 novembre 1911.
Soit 40 ans après la fin de la guerre.
La médaille a été attribuée à
150 000 anciens combattants

Médaille de la société des vétérans
des armées de terre et de mer
1870-1871

Il s'agit d'un modèle de fantaisie
créé dans l'attente d'une médaille officielle

La Société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer a été fondée le 1^{er} janvier 1893 et approuvée le 28 avril 1906, soit 13 ans après sa fondation ce qui démontre le traumatisme des autorités de reconnaître une défaite. Cette société a fait le choix d'accueillir en son sein à la fois les vétérans de la guerre de 1870-1871 mais aussi tous ceux qui ont accompli un service militaire.

Cette société est au départ une société de secours mutuel puis devient, très rapidement, une caisse de retraite.

En 1905 la Société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer regroupait 285 155 membres dont 137 354 survivants de la guerre 1870-1871.

Une section pouvait être créée dès lors qu'elle possédait 10 membres ce qui explique le N° élevé de la section de CHAILLAC.

La devise "**OUBLIER...JAMAIS**"

apparaît au revers de chaque drapeau de cette société.